

Handball Club Brotonne – Le Trait

Saison 2016 - 2017

brotonne-letrait.clubeo.com

DOSSIER D'INSCRIPTION

DOCUMENTS A FOURNIR:

- ✓ Le certificat médical intégré dans le dossier de licence (le cachet et la signature du médecin sont obligatoires)
- ✔ Copie de la carte d'identité (pour les nouvelles licences)
- 2 photos d'identité.
- ✓ La fiche de renseignements
- Autorisation parentale (pour les mineurs)
- ✓ Les documents : « autorisations » « charte relative aux membres du club »
- ✓ Le montant de la cotisation (voir ci-dessous)
 - → En cas de mutation, prendre contact avec les personnes indiquées ci-dessous.

TARIFS EQUIPES:

Age	Tarif licence	Catégorie	Mixité
6, 7 et 8ans	65€	Mini-Hand	\square
8, 9 et 10ans	65€	-11ans	Ø
10, 11 et 12ans	65€	-13ans	Ø
12, 13 et 14ans	65€	-15ans	×
15, 16 et 17ans	65€	-17ans	×
18ans et +	95€	Senior	×

Le paiement en 3 fois est possible <u>uniquement par chèque</u> et les chèques devront être tous donnés en même temps avec les dates d'encaissement au dos.

Si un document manque, la licence ne sera pas validée.

Pour le « Pass'Sport 76 » contactez notre secrétaire.

CONTACT:

Aurélien LE ROY le-roy.aurelien@orange.fr

07.83.07.36.58

Président:

Secrétaire:
Maxime FONTAINE
moi-maxou@hotmail.fr
06.20.78.46.79

Trésorier: François LE SAUX

le-saux.francois@wanadoo.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

☐ Mme	e □ Mlle □ M.
NOM :	Prénoms :
Nom de	e jeune fille:
Naissar	nce:
Date:.	Lieu :
Adress	e complète :
Code p	ostal:Ville:
Coordo	onnées licencié(e) :
Tél. Mo	bile : Tél. Fixe :
Mail:.	
<u>Si licen</u>	cié(e) mineur(e) :
Père :	Mobile:
	Profession: Tél. Professionnel:
Mère:	Mobile :
	Profession: Tél. Professionnel:

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, il vous suffit d'écrire au président du HCBT en fournissant un justificatif d'identité.

PARTICIPATION A LA VIE DU CLUB

Le I	iicencie (M	neme mineur) sounaii	te:	
	,			
	Devenir bénévole (pour les évènements du HCBT, selon mes disponiblités)			
	Faire partie d'une commision. Précisez:			
	☐ Entrainer une équipe. Précisez:			
Les Mèr 	e Père □	Arbitrer et/ou passe Aider sur les matchs Devenir bénévole (po Faire partie d'une co	r la format du weeker our les évè mmision.	ion d'arbitrage nd (table de marque, rangement,) nements du HCBT, selon mes disponiblités) Précisez: Précisez:

Signature du représentant légal pour les mineurs :

Signature du licencié(e) (même mineur) :

AUTORISATIONS

LICENCIE(E):
PERSONNE A CONTACTER EN CASD'URGENCE :
Coordonnées téléphoniques : Fixe : Mobile :
EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE (pour les mineurs):
En qualité de père - mère - tuteur - représentant légal de l'enfant sus-nommé (1)
□ AUTORISE /□ N'AUTORISE PAS les responsables du Handball Club Brotonne - Le Trait à faire pratiquer, en cas d'urgence, toutes mesures (traitements médicaux, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de mon enfant, ainsi que la sortie d'hôpital après examen et/ou réalisation des soins.
Je m'engage à rembourser les frais engagés par le club, sur présentation des justificatifs.
Suivi médical : (<u>à remplir uniquement si vous autorisez</u>)
Médecin traitant :
N° SS ou MSA : Groupe sanguin et rhésus :
N° et adresse mutuelle :
Allergies connues:
Fait à, le, le
DROIT A L'IMAGE :
Je soussigné,
Responsable légal de (si mineur)
□ AUTORISE /□ N'AUTORISE PAS le Handball Club Brotonne - Le Trait à photographier et à filmer la personne ci-dessus nommé dans le cadre de son activité et à utiliser ces clichés ou ces images pour sa communication (presse, site internet du club, brochures, publications,) sans demander de droits d'utilisation, ces photographies ou films ne faisant pas l'objet d'utilisation commerciale.
VIE DU CLUB (tous les licenciés):
En qualité de père - mère - tuteur - représentant légal de l'enfant sus-nommé (1) (Uniquement pour les mineurs)
□ AUTORISE /□ N'AUTORISE PAS le Handball Club Brotonne - Le Trait à m'informer des
évènements de la vie du club par SMS, sur le numéro suivant :
et par mail sur l'adresse suivante :
Fait à, le
Signature du représentant légal du licencié mineur: Signature du Licencié(e):

CHARTE RELATIVE AUX MEMBRES DU CLUB

LE CLUB S'ENGAGE VIS-A-VIS DU JOUEUR A :

- ✓ L'accueillir régulièrement aux entrainements.
- ✓ Lui offrir la possibilité d'intégrer un des collectifs.
- ✓ Lui offrir la possibilité de progresser.
- ✓ Lui offrir la possibilité de s'investir au sein du club dans d'autres fonctions que celles de joueur (entraineur, arbitre, dirigeant, ou autres).

LE JOUEUR S'ENGAGE A:

- Suivre régulièrement les entrainements.
- ✔ Participer régulièrement aux rencontres (en cas de non convocation dans l'équipe de niveau supérieur de sa catégorie, il doit, à la demande de son entraineur, intégrer celle du niveau inférieur. Il peut aussi être éventuellement être appelé à jouer dans la catégorie supérieure dans le cadre du règlement de la FFHB).
- ✓ S'entrainer avec rigueur et sérieux.
- ✔ Participer aux évènements ponctuels organisés par le club (lotos, soirées,...).
- ✔ Respecter chaque membre du club, quel que soient son âge, sa fonction, ou son statut au sein du club.
- ✔ Respecter les adversaires et les arbitres lors des différentes rencontres.
- ✔ Avoir un comportement correct et véhiculer une image positive et attractive du club, que ce soit à domicile, ou en déplacement.

L'ENTRAINEUR S'ENGAGE A :

- ✔ Participer aux réunions d'entraineurs.
- ✓ Suivre les formations fédérales (pour lesquelles il aurait été inscrit et qui sont prises en charge financièrement par le club).
- ✔ Avoir des objectifs clairs (en accord avec le projet de formation du club, le responsable technique, les entraineurs de sa catégorie).
- ✔ Préparer ses entrainements.

LE DIRIGEANT S'ENGAGE A :

- ✓ Tout mettre en oeuvre pour faciliter le travail des entraineurs.
- ✓ Maintenir, par leurs décisions et interventions, une ambiance générale de respect entre tous les membres du club et vers les personnes extérieures au club.
- ✔ Respecter eux-mêmes ces principes.

Signature du licencié (même mineur) :

LES AMENDES AFFERENTES AUX SA	NCTIONS DISCIPLINAIRES	SERONT A LA	CHARGE DU	FAUTIF
(ameno	des fédérales, ligue ou co	mité).		

<u>DES SANCTIONS REPETEES</u> POURRONT ENTRAINER, PAR DECISION DU BUREAU DIRECTEUR, <u>UNE SUSPENSION</u>, ET DANS LES CAS PLUS GRAVES <u>UNE ECLUSION DEFINITIVE DU CLUB</u>.

CETTE DISPOSITION S'APPLIQUE A TOUS LES MEMBRES.

Nom et prénom du licencié:	

Signature du représentant légal pour les mineurs :

DECHARGE DE RESPONSABILITE (pour les mineurs)

Votre enfant mineur est pris en charge par les dirigeants du Handball Club Brotonne – Le Trait lors des horaires d'entrainements, et ce jusqu'à la récupération de celui-ci par un de ses responsables légaux. Dans le cas où vous souhaitez le laisser partir du gymnase seul et rentrer par ses propres moyens, une décharge de responsabilité est nécessaire.

En qualité de père - mère - tuteur - représentant légal (1) de l'enfant
\square AUTORISE mon enfant à rentrer à son domicile par ses propres moyens à compter de la fin de son entrainement.
 déclare décharger de toute responsabilité le Handball Club Brotonne - Le Trait, association sportive responsable des entrainements, concernant les blessures et dommages matériels ou corporels occasionnés ou subis par mon enfant, ainsi qu'en cas de vol ou de perte de biens, survenus lors de son retour.
 déclare avoir souscrit à cet effet une assurance Responsabilité Civile, et maladie/accident, garantissant mon enfant contre tous sinistres, de quelques natures qu'ils soient, causés à mon enfant ou à des tiers de son fait, et que son contrat d'assurance ne mentionne pas de clause contraire à ce qui a été précédemment déclaré.
 m'engage à faire renoncer mes assureurs à tout recours contre le club du Handball Club Brotonne - Le Trait. reconnais que la présentation de la présente décharge de responsabilité dûment régularisée est obligatoire et indispensable pour que mon enfant puisse partir seul du gymnase.
□ N'AUTORISE PAS mon enfant à rentrer à son domicile par ses propres moyens à compter de la fin de son entrainement.
Fait à, le

Signature du représentant légal du licencié mineur:

(1.) Rayer les mentions inutiles

Explication des commissions du HCBT

A partir de cette saison, nous avons décidé de mettre en place 4 commissions afin que notre organisation soit la meilleure possible.

Ces commissions seront encadrées par des membres du bureau et nous souhaitons la participation des licenciés. Pour cela, le/la licencié(e) qui serait intéressé(e) par l'une de ces commissions devra contacter l'un des membres encadrants.

- Commission sportive : encadrée par Henrick, Maxime et François.

Cette commission devra se tenir informer des règlements qui encadre la pratique du handball sur le terrain. Elle devra également connaître les règlements des diverses compétitions dans lesquelles nos équipes seront engagées.

Elle accompagnera d'éventuels joueurs dans les commissions de discipline.

- <u>Commission arbitrage : encadrée par Vincent et Stéphane.</u>

Elle servira à accompagner les volontaires pour la formation d'arbitre. Elle gèrera les arbitres pour les matchs des jeunes ou des tournois par exemple. Elle se chargera d'effectuer un rappel des règlements et gestes de l'arbitre si nécessaire.

- Commission évènements et communication : encadrée par Jennifer et Franck.

La commission se chargera d'organiser les différents évènements du club. S'il est impossible d'organiser un évènement, le bureau donne pouvoir à la commission pour l'annuler.

Cette même commission est en charge de la communication et la promotion du club.

- Commission équipements sportifs : encadrée par Michel, François et Franck.

Cette commission est en charge de l'achat d'équipements sportifs et de sponsors pour le club. Elle effectuera un inventaire en début de saison de l'existant et des besoins. Pour toute demande d'équipement, il faudra se rapprocher de cette commission

Si vous avez la moindre question ou proposition concernant l'une des quatre commissions, nous vous encourageons à contacter l'une d'elles. De cette manière, nous ferons avancer ensemble notre club.

Le Secrétaire Maxime Fontaine



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHandball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

En outre, si cela était nécessaire, j'autorise le transfert de mon enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.

Dans le cas où mon enfant sollicite une licence « pratiquant », notamment en compétitions :

Conformément aux dispositions de l'article R232-52 du Code du sport,

j'autorise

je n'autorise pas



dans ce cas:

tout préleveur, agréé par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la Fédération internationale (IHF) ou la Fédération européenne de handball (EHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé.

Je reconnais avoir pris connaissance que l'absence d'autorisation parentale pour le mode de prélèvement susvisé est constitutif d'un refus de soumettre mon enfant à ce contrôle antidopage et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires (au minimum 2 ans de suspension ferme pour la 1^{re} infraction)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la FFHandball et les accepte.

Nom et prénom du représentant légal :	
Nom et prénom du mineur ou majeur protégé :	
Date (jj/mm/aaaa) : Fait à :	Signature :



CERTIFICAT MÉDICAL

(Article L231-2 du code du sport)

Je soussigné(e), docteur
certifie avoir examiné ce jour M. M ^{me}
né(e) le (jj/mm/aaaa) :
et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir.
Date (jj/mm/aaaa):
Signature et tampon du praticien obligatoires
Données morphologiques facultatives communiquées pour permettre une analyse globale fédérale anonymée